



PROLIFERATION DES AIDE- MENAGERES ET LEURS IMPACTS SUR LA STABILITE DES FAMILLES A BAMAKO

Bakary DAGNO, Boubakary CISSE, Mahamadou CISSE, Mamadou COULIBALY, Emmanuel DIABATE & Alou DEMBELE

Université de Ségou

Direction Générale de l'Enseignement Supérieur

Université de Ségou

Institut de Pédagogie Universitaire

ED-DESSLA

Résumé: Le travail traite la prolifération des aide-ménagères et ses impacts sur la stabilité des familles à Bamako. L'objectif principal est d'étudier les causes et les impacts de la prolifération des aide-ménagères à Bamako. Il apparaît clairement qu'à Bamako, le nombre des aide-ménagères croît et elles ont un apport très significatif dans les familles. Ainsi, les 22% des aide-ménagères sont originaires de Ségou, parmi elles, les célibataires sont les plus nombreuses avec 29%. Les 34% des aide-ménagères sont alphabétisées et le groupe ethnique Bamanan domine avec 25%. Celles ayant vécu à Bamako, d'un mois à deux ans, demeurent majoritaire avec 68%. Il ressort également que 88% des aide-ménagères ont un salaire allant de 15 000 FCFA à 10 000 FCFA. Seulement 12% d'entre elles sont payées à 17 500 FCFA. Les 40% des aide-ménagères exercent ce métier pour des raisons économiques. Dans les familles, elles mènent plusieurs travaux domestiques. Seulement 37% des aide-ménagères trouvent que leurs relations avec la famille d'accueil sont très bonnes contre 61% qui expriment le contraire car elles trouvent qu'il y a trop de travaux. Pour améliorer la condition de travail des aide-ménagères dans le District de Bamako, il faut que le pays ratifie la convention 189 de l'Organisation Internationale du Travail (OIT), applique des textes, sensibilise les employeurs, former les aide-ménagères. Cette recherche est pour les autorités des pistes de solutions à la problématique si elle est utilisée à bon escient.

Mots-clés : prolifération ; aide-ménagères ; impacts ; stabilité ; familles ; Bamako.

Digital Object Identifier (DOI): <https://doi.org/10.5281/zenodo.15021763>



1 Introduction

Le monde du travail est en constante évolution. Les travailleurs doivent sans cesse évoluer afin de confronter les exigences. La construction d'une identité professionnelle facilite la progression de chacun dans sa vie professionnelle [1]. Cette identité se construit aussi en rapport avec les autres [1].

Les aide-ménagères travaillent le plus souvent auprès de personnes âgées, handicapées ou de familles [2]. Elles apportent une aide dans l'accomplissement des activités de la vie quotidienne pour permettre à ces personnes de rester dans leur cadre de vie habituel [2]. Cette profession est quasi exclusivement féminine (97 %) [2]. Bien que ces emplois se soient fortement développés récemment, ses titulaires sont plutôt âgés : 43 % des aides à domicile et aides ménagères sont âgées de 50 ans ou plus, contre 29 % parmi l'ensemble des métiers. Les jeunes de moins de 30 ans n'occupent qu'un emploi sur dix [2]. Il est essentiel de pouvoir articuler ces missions avec les activités réalisées par les aides familiales et les gardes à domicile mais également de stimuler davantage la cohérence entre les différents métiers liés à l'aide aux personnes [3].

Au Mali, l'exode rural est un phénomène culturel existant depuis les années 70. Pendant la saison sèche, qui dure neuf mois, de nombreuses jeunes filles quittent les campagnes pour aller travailler en ville. A Bamako, on estime ainsi qu'il y aurait plus de 100 000 aide-ménagères originaires des zones rurales. La plupart d'entre elles proviennent des régions de Ségou, Sikasso, Koulikoro, Mopti et quittent leur village à un âge souvent très jeune, entre 11 à 19 ans. A Bamako, ces jeunes filles cherchent un travail d'aide-ménagère pour apporter une aide financière à leur famille. [4] . Sans éducation scolaire ni protection familiale, les aide-ménagères d'origine rurale sont exposées à de multiples dangers : violence physique et morale, viol, grossesse non désirée, avortement, abandon d'enfant, maladies sexuellement transmissibles [4]. Loin de leurs familles et de leur environnement, elles sont particulièrement vulnérables [4]. Elles travaillent majoritairement dans des conditions précaires, ne respectant pas le code du travail : absence de contrat, d'horaires raisonnables, de jour de repos hebdomadaire, de congé annuel [4]. Quitter son village, ses parents, ses amies pour venir à la conquête de l'argent dans la ville afin de soutenir financièrement les parents ou réunir l'argent nécessaire pour un trousseau de mariage sont les sources de motivation de ces jeunes filles qui travaillent en tant qu'aides ménagères dans les foyers. Exposées à toutes sortes de difficultés, ces jeunes filles travaillent d'arrachepied et ne sont malheureusement pas traitées à leur juste valeur. Elles se sentent négligées, voire rejetées par la société. Malgré tout, elles affluent encore vers les grandes villes et sont souvent le pilier de certaines familles. Ces aides ménagères sont aussi des femmes et ont des droits qui devraient être respectés [5].

Aujourd'hui, dans le District de Bamako, il est difficile de déterminer l'effectif des aides ménagères, car, il existe peu de statistiques fiables à leur sujet. Elles viennent de différentes régions du pays dont les plus nombreuses sont de Ségou, Sikasso, Koulikoro, et Mopti. Elles appartiennent à de races différentes dont les plus dominantes sont les bambara et les dogon. Il est difficile d'imaginer une famille à Bamako qui ne sollicite pas les services de ces aides ménagères. Elles ont un apport considérable au sein des familles, mais, elles sont aussi victimes de toutes sortes de discrimination, de maltraitance et surtout de l'influence de la ville. Actuellement, nombreuses aide-ménagères se transforment en filles de joie pour se faire de l'économie. Les soirs, elles sillonnent les rues de Bamako à la recherche d'un client. Troquant le tablier contre la blouse de la prostitution, beaucoup préfèrent cette situation plus avantageuse pour elles, que d'être sous les ordres d'une patronne exigeante avec un salaire dérisoire. Bien qu'elles gagnent moins que leurs consœurs citadines, ces jeunes dames marchandent leur corps pour une somme dérisoire. Inconscientes des maladies sexuellement transmissibles, ces « 52 » comme on les surnomme dans le jargon local se retrouvent dans un cercle vicieux qui se trouve être le nid des maladies.

L'emploi d'aides ménagères dans les ménages n'échappe pas à cette règle. Ce phénomène est surtout répandu dans les villes, notamment dans le district de Bamako. La majorité des familles en recrutent une ou plusieurs selon leurs revenus (faibles, moyens ou élevés) [6]. Elles sont généralement utilisées pour aider les femmes au foyer afin de leur permettre de mener d'autres activités [6].

Dans les familles, les aide-ménagères sont particulièrement occupées de la cuisine, de la lessive et du nettoyage et même du petit commerce.

Les aide-ménagères travaillent plusieurs heures par jour (plus de 14 heures en moyenne) et tous les jours pour un salaire, en général moyen [6]. Coupées de leur famille, elles sont souvent exposées aux tentations de la ville [6]. Travaillant sans statut officiellement reconnu, rares sont celles qui s'adressent à l'office de la main d'œuvre pour pallier aux risques comme : manque de couverture sanitaire, exploitation abusive, violence physique et faiblesse du salaire [6]. Cependant depuis quelques années, quelques mouvements ont vu le jour et luttent pour le bien être des aides ménagères [7]. Bien que timide, les résultats de ces groupements sont visibles avec la hausse des prix de services qui varient de 7500 à 10.000 FCFA dans les années 2010 à maintenant 15.000 FCFA. Malgré la méconnaissance de la plupart de ces aide-ménagères par rapport à l'existence de ces groupements, celles qui sont informées sont chargées de véhiculer l'information et de dénoncer les mauvaises conditions de travail. Venir en ville et travailler en tant qu'aide-ménagère est un phénomène qui ne date pas d'aujourd'hui. Les filles du village migraient vers la ville sous la demande des parents qui y résidaient, donc c'était à ces parents tuteurs, soit de les garder soit de les

confier à ses connaissances qui étaient des gens de confiance. En ce temps, c'est à dire avant les années quatre-vingt, elles étaient traitées avec une très grande considération et durant ce temps on avait même du mal à les distinguer aux autres filles ou enfants de la famille. Ce qui voudrait dire qu'en ce moment, elles n'étaient pas confrontées à des problèmes de discrimination. Durant les années de sécheresse qui ont frappé le pays (Mali) et qui ont eu de terribles conséquences sur le niveau de vie des populations surtout rurales, ont fait que cet exode a pris de l'ampleur. Durant ce moment le village vivait aux dépens de la ville. Ce phénomène a pris surtout de l'ampleur durant ces trois dernières décennies suite à plusieurs raisons dont le principal est la recherche du trousseau.

Ces aide-ménagères sont devenues des piliers au sein des familles citadines d'où l'objectif fondamental de cette étude est d'étudier les causes et les impacts de la prolifération des aide-ménagères à Bamako. Pour ce faire, nous formulons nos interrogations autour des points suivants :

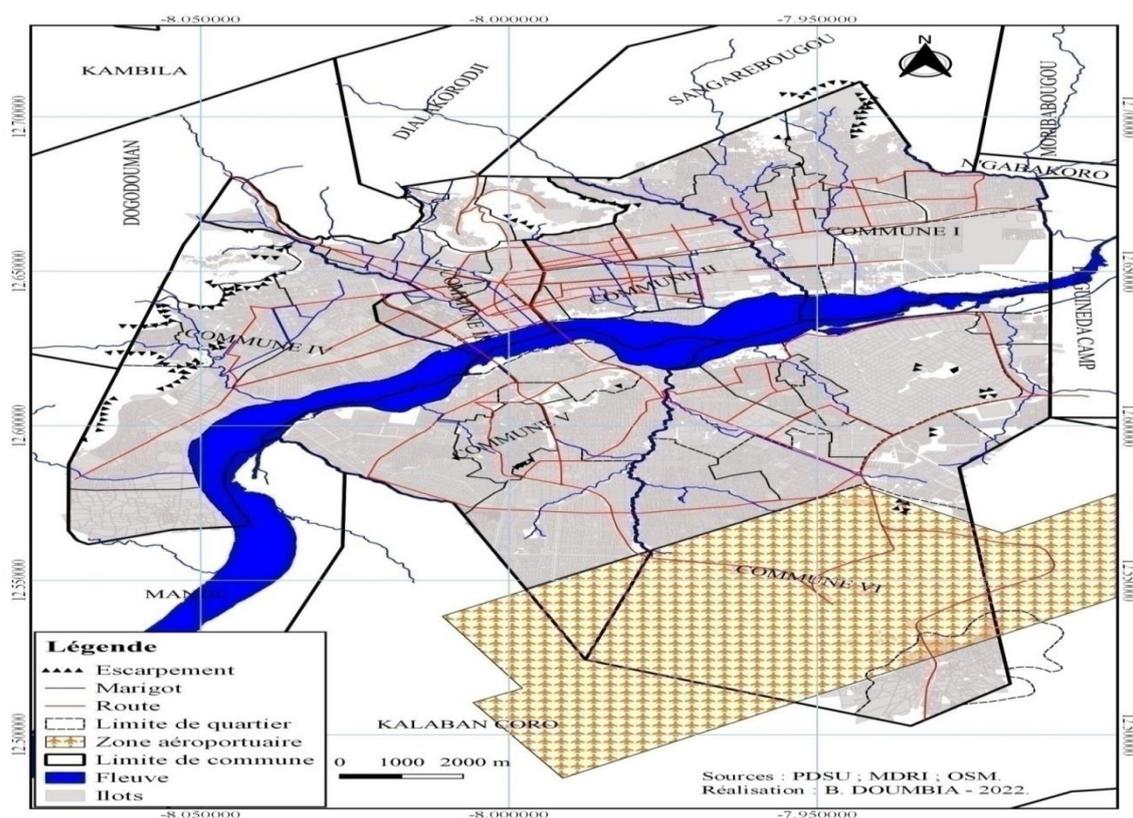
- Quelles sont les causes de la prolifération des aide-ménagères à Bamako ?
- Quels sont les impacts des aide-ménagères sur la stabilité des familles à Bamako ?
- Quelles pistes de solutions proposer pour améliorer leurs conditions de travail?

Pour mener à bien cette recherche, nous avons élaboré des questionnaires et des guides d'entretien conçus pour les aide-ménagères et les structures spécialisées, notamment les Organisations Non Gouvernementale (ONG) qui œuvrent pour la protection des aide-ménagères, en vue d'étudier les causes de la prolifération des aide-ménagères, ses impacts dans la stabilité des familles à Bamako afin de proposer des pistes de solutions pour l'amélioration de leur condition de travail.

2. Matériels et méthodes

La ville de Bamako est située entre les 12°29'57'' et 12°42'17'' de latitude nord et 7°54'22'' et 8°4'6'' de longitude ouest [8] . Elle s'est développée dans la vallée du plus grand fleuve de l'Afrique de l'Ouest [8]. La ville a vu sa population augmenter rapidement depuis l'indépendance à nos jours. Les transformations socio-économiques expliquent la forte consommation d'espaces [8].

Le District est grossièrement composé de deux parties : au Nord : entre le fleuve Niger et le mont Manding dans une plaine alluviale longue de 15 km [9] . Cette partie couvre 7 000 hectares et est rétrécie aux deux extrémités et au Sud : la rive droite est un site couvrant 12 000 hectares. Le District s'étend sur 22 km d'Ouest en Est et sur 12 km du nord au Sud. Le District de Bamako est la capitale du Mali [9]. En 2022, la population de Bamako est estimée à 2 817 000 d'habitants [10], (carte 1).



Source : [11]

Nous avons adopté la méthode mixte. Cette approche est une combinaison de la méthode quantitative et de la méthode qualitative. Elle nous a permis de mieux comprendre le phénomène. Les deux approches se complètent et permettent de récolter suffisamment d'informations permettant d'atteindre l'objectif fixé. Alors, nous avons élaboré un questionnaire et des guides d'entretien à l'endroit des personnes ciblées. Ainsi, le questionnaire a été adressé à 100 aide-ménagères choisies aléatoirement. Le guide d'entretien a été conçu pour 02 responsables des Organisations Non Gouvernementales et le chef de la division Ressources Humaines de la mairie de la Commune IV. Pour avoir plus d'informations et variées, la taille de l'échantillon a atteint 103 personnes.

Les données ont été saisies à l'aide du logiciel Excel et à l'aide duquel le graphique et les tableaux ont été élaborés suivis de commentaires. Nous avons aussi fait recours au logiciel Zotero pour faciliter l'élaboration de la bibliographie. Pour l'analyse qualitative, nous avons procédé à l'analyse du contenu des différents discours tenus.

3. Résultats

3.1. Causes de la prolifération des aide-ménagères à Bamako

Dans le district de Bamako, 22% des aide-ménagères viennent de la région de Ségou, 15% à Koutiala, 12% à Bandiagara, 10% à Koulikoro, 9% à Kita et à Bila, 8% à Sikasso et à Bougouni et 7% à Mopti.

Elles sont majoritairement célibataires avec 29% contre 25% des mariées, 20% des fiancées et 12% des divorcées.

Pour leur niveau d'instruction, 34% des aide-ménagères sont alphabétisées, 25% des ont fait des études primaires dans l'enseignement classique et l'école coranique mais seulement 16% d'entre elles ont le niveau fondamental 2. Les groupes ethniques dominants sont les Bamanan (25%) ; les Mianka (14%) ; les Dogon (11%) ; les Bobo (10%). Les peulh, les Soninké, les Tamashek, les Mossi, les Malinké et les Bozo demeurent minoritaires avec un taux inférieur à 10% pour chaque ethnie.

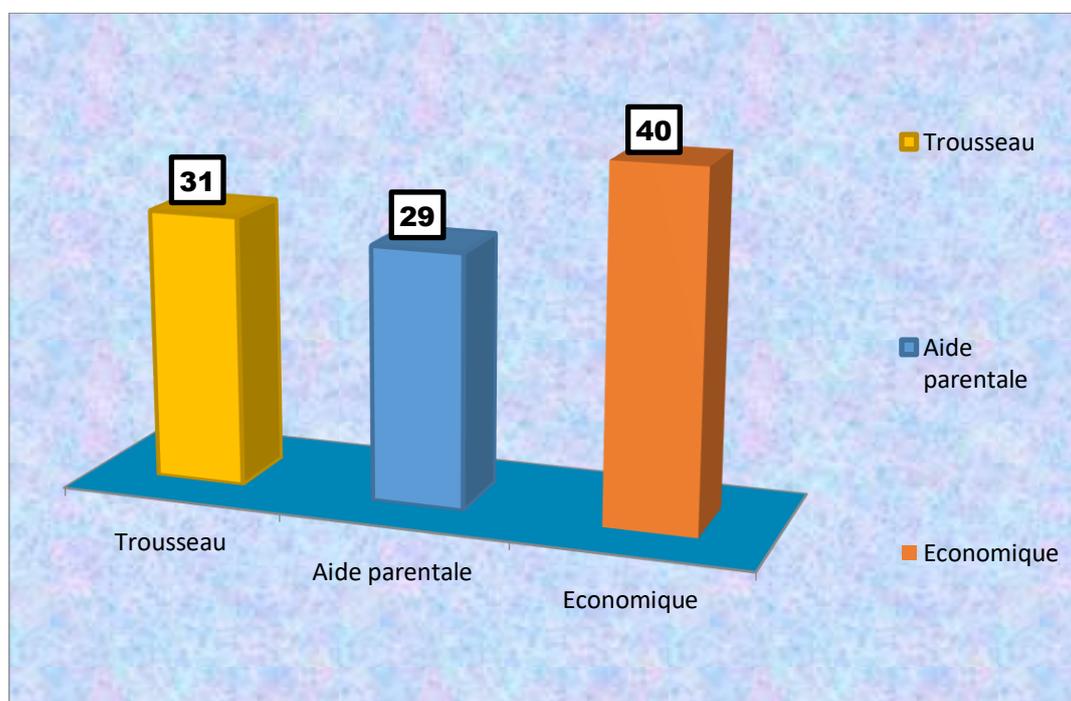
Elles ont un salaire qui n'atteint pas les 20 000 FCFA. Les enquêtes ont révélé que 88% des aide-ménagères ont un salaire allant de 15 000 FCFA à 10 000 FCFA. Seulement 12% d'entre elles sont payées à 17 500 FCFA.

Les aide-ménagères ayant vécu allant à Bamako, d'un mois à deux ans, représentent 68%. Les aide-aide ménagères ayant vécu à Bamako entre 3 ans à 4 ans représentent 12% et 5 ans représentent 20%.

Les aide-ménagères proviennent des milieux ruraux. Pour la plupart, les facteurs liés aux relations sociales et aux réalités économiques expliquent leur exode. Ainsi, les normes sociales les maintiennent dans une ignorance dangereuse [12]

Les raisons qui expliquent leur présence à Bamako sont principalement la recherche du trousseau, économique et financière (graphique 1).

Graphique 1 : raisons



Source : enquêtes personnelles, janvier 2023

A l'analyse de ce graphique, il apparaît que 40% des aide-ménagères exercent ce métier pour des raisons économiques, 31% pour la recherche du trossseau, et 29% pour l'aide parentale.

3.2. Rôles des aide-ménagères sur la stabilité des familles à Bamako

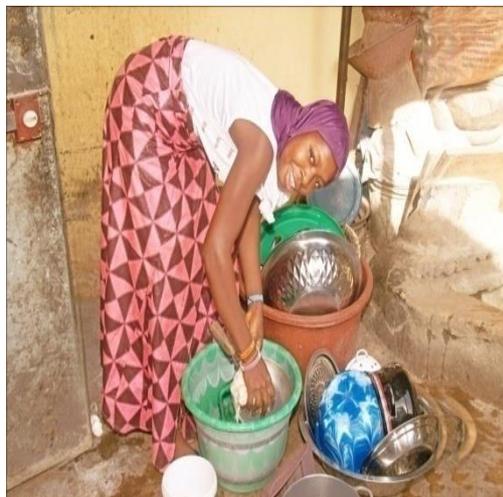
Photos 1 : travaux domestiques

Image 1-1



Source : cliché personnel, janvier 2023

Image 1-2



Source : cliché personnel, janvier 2023

Image 1-3



Source : cliché personnel, janvier 2023

Image 1-4



Source : cliché personnel, janvier 2023

A l'analyse de ces photos, il apparaît clairement que les aide-ménagères font plusieurs travaux domestiques. Permettant ainsi à la patronne de vaguer à d'autres activités. Et même aux demoiselles de la famille d'aller étudier. Ainsi, elles contribuent à la stabilité de la famille (photos 2).

Photos 2: activités génératrices de revenu**Image 2-1**

Source : cliché personnel, janvier 2023

Image 2-2

Source : cliché personnel, janvier 2023

A l'analyse de ces photos, il apparaît clairement que les aide-ménagères font la vente de l'eau glacée. Cette activité permet à la patronne d'avoir une certaine stabilité financière.

3.3. Impacts des aide-ménagères sur la stabilité des familles à Bamako

Tableau 3: relation avec la famille d'accueil

Relation	Effectif	Pourcentage (en%)
Difficile	27	27
Facile	0	0
Bonne	36	36
Très bonne	37	37
Total	100	100

Source : enquêtes personnelles, janvier 2023

Dans ce tableau, sur les 100 aide-ménagères enquêtées, 37% trouvent que la relation avec la famille d'accueil est très bonne, 36% trouvent qu'elle est bonne, mais 27% la trouvent difficile. Selon K.T, chef de division Ressources Humaines de la mairie de Commune IV : « les aide-ménagères sont confrontées aux problèmes de logements, nourritures, salaires » (tableau 4).

Tableau 4: niveau du travail

Niveau de travail	Effectif	Pourcentage (%)
Acceptable	0	0
Moyen de travail	39	39
trop de travail	61	61
Total	100	100

Source : enquêtes personnelles, janvier 2023

Dans ce tableau, il apparaît clairement que sur les 100 aide-ménagères enquêtées, 61% trouvent qu'il y a trop de travail, 39% trouvent qu'il y a moyen de travail.

Selon K.T, chef de division Ressources Humaines de la mairie de Commune IV : « *les raisons qui poussent les aide-ménagères à venir travailler dans la ville sont d'ordre économique, et financière* ».

3.4. Propositions de solutions

Compte tenu de leur rôle dans la stabilité des ménages bamakois, il est important d'intervenir pour trouver des solutions aux problèmes auxquels sont confrontées les jeunes filles qui travaillent en ville en tant que domestiques afin que leurs conditions de travail soient améliorées. Pour cela, nous préconisons:

- appliquer des textes et la convention 189 de l'Organisation Internationale Du Travail (OIT),
- sensibiliser les employeurs sur les droits humains ;
- appuyer les groupements d'associations œuvrant dans la protection des droits
- créer une structure, une ONG. Cette ONG (Organisation Non Gouvernementale) aura de multiples tâches : localiser, réunir, encadrer des aide-ménagères. Cette structure aura la responsabilité de fixer le salaire, les horaires de travail et préparer le retour à leurs villages respectifs. Ainsi, pour ce faire, l'ONG doit être munie d'arsenal juridique et avoir l'apport de l'État. Toujours dans le cadre de l'encadrement, l'ONG aura la tâche de les alphabétiser et c'est seulement dans ce cadre qu'elles pourront s'émanciper, connaître leur droit et devoir afin de mettre fin à cette discrimination.

4. Discussion des résultats

Cette recherche traite la prolifération des aide-ménagères et leurs impacts sur la stabilité des familles à Bamako. Ainsi, il s'agit de chercher les facteurs explicatifs de la profession aide-ménagère, et les difficultés auxquelles elle est confrontée, afin de proposer des pistes de solutions. Les résultats obtenus révèlent que dans le District de Bamako, 22% des aide-ménagères viennent de

la région de Ségou. Ce résultat corrobore avec celui de l'ONG GRADEM (Groupe de Recherche Action Droit de l'Enfant Mali) car selon elle : *« la plupart des aide-ménagères proviennent de Ségou, San, Bandiagara, Sikasso »*. Tandis que pour l'ONG APAFE, *« la majeure partie des aide-ménagères viennent de la région de Koulikoro »*.

Parmi les aide-ménagères, les célibataires sont les plus nombreuses avec 29%. Il ressort que les 34% des aide-ménagères sont alphabétisées, le groupe ethnique dominant est le Bamanan avec 25%.

Les aide-ménagères ayant vécu allant d'un mois à deux ans représentent 68%. Les enquêtes ont révélé que 88% des aide-ménagères ont un salaire allant de 15 000 FCFA à 10 000 FCFA. Seulement 12% d'entre elles sont payées à 17 500 FCFA. Par contre pour François M, a affirmé : *« Elles ne sont pas les plus à plaindre, elles considèrent qu'elles sont assez bien payées à l'heure. Au final, le salaire d'aide-ménagère permet de « s'en sortir »*

Les 40% des aide-ménagères exercent ce métier pour des raisons économiques. Cependant, pour (CENOZO, 2021), elles sont qu'économiques, car : *« plusieurs raisons justifient la présence massive des aide-ménagères à Bamako. Elles quittent leurs villages pour venir travailler en ville afin d'aider leurs familles restées en campagne, d'assurer les trousseaux de leur mariage, de se payer des ustensiles de cuisine, des habits, d'aider leurs maris démunis ou d'échapper à un mariage forcé ou précoce »*. Elles mènent plusieurs travaux domestiques. Selon François M : *« Cependant, l'élément qui rend le travail ardu est l'effort physique, le fait de bouger sans arrêt, de nettoyer plusieurs heures d'affilées, de porter, monter, descendre est épuisant physiquement »*. Pour Dramé A., elle a bien étayé en ses termes : *« A Bamako, les aides ménagères sont confrontées à des maltraitances de la part de leurs patronnes. Cette maltraitance s'explique par le fait qu'elles sont considérées comme des esclaves domestiques dans certains cas. Elles sont les premières à se lever et les dernières à se coucher »*

Mais, 37% des aide-ménagères trouvent que la relation avec la famille d'accueil est très bonne tandis que 61% aide-ménagères trouvent qu'il y a trop de travail. Selon K.T, chef de division Ressources Humaines de la mairie de Commune IV : *« il faut alléger la tâche des aide-ménagères, les suppléer »*. Selon M.D. de l'ONG GRADEM, *« main d'œuvre familiale, souvent gardienne de maison, assurent la propriété des familles et veillent sur les enfants »*. Pour Diarra Siaka, ONG : appui à la promotion des aides familiales et à l'enfance (APAFE) : *« les aide-ménagères à la recherche du trousseau de mariage, soutien à la famille, fuite pour échapper à la tradition c'est-à-dire, mariage forcé ou précoce viennent dans la grande ville. Ainsi, elles sont victimes du volume du*

travail trop élevé, l'expulsion, violences, non-paiement de salaire. Malgré tout, elles demeurent le pilier des familles car elles s'occupent de toutes les tâches de la famille».

CONCLUSION

Le travail aborde essentiellement la prolifération des aide- ménagères et leurs impacts sur la stabilité des familles à Bamako. Alors, il apparait clairement que dans le District de Bamako, que les aide- ménagères sont un apport très significatif dans la stabilité des familles. Dans le District de Bamako, 22% des aide-ménagères viennent de la région de Ségou, parmi elles, les célibataires sont les plus nombreuses avec 29%. Il ressort que seulement 34% des aide-ménagères ont été alphabétisées mais n'ont pas pu poursuivre les études ; elles sont majoritairement Bamanan avec 25%. Les aide-ménagères ayant vécu à Bamako, d'un mois à deux ans, sont majoritaires avec 68%. Il ressort également que 88% des aide-ménagères ont un salaire allant de 15 000 FCFA à 10 000 FCFA. Seulement 12% d'entre elles sont payées à 17 500 FCFA., Les 40% des aide-ménagères exercent ce métier pour des raisons économiques. Pour cela, elles mènent plusieurs travaux domestiques. Parmi les aide-ménagères, seulement 37% trouvent que leurs relations avec la famille d'accueil sont très bonnes tandis que 61% trouvent qu'elles ne sont pas bonnes car il y a trop de travaux.

Au cours de la recherche, et malgré les efforts consentis, nous n'avons pas pu nous intéresser à tous les aspects de fond tels que : les activités qu'elles souhaitent entreprendre dans le futur etc.

Pour améliorer la condition de travail des aide-ménagères dans le District de Bamako, il faut que le pays ratifie la convention 189 de l'Organisation Internationale Du Travail (OIT), applique des textes, sensibilise les employeurs, former les aide-ménagères. Cette recherche est pour les autorités des pistes de solutions à la problématique si elle est utilisée à bon escient.

REFERENCES

- [1] Marine F. (2020). *L'identité professionnelle d'aide-ménagère ou de repasseuse, une utopie?*, Faculté des Sciences Sociales, URI/URL : <http://hdl.handle.net/2268.2/9001>
- [2] DARES (2014). *Portraits statistiques des métiers 1982 – 2014*, 8 p.
- [3] Rombeaux J.M. (2019, mars). *Possible conversion aide-ménagère titres-services en aide-ménagère sociale*, 48 p
- [4] Teyssier L.S. et al., (2022). *Santé et parcours migratoires des aide-ménagères à Bamako : état des lieux et acceptabilité d'une offre communautaire de santé sexuelle*. Disponible : <https://www.ird.fr/projet-sante-et-parcours-migratoires-des-aide-menageres-bamako-etat-des-lieux-et-acceptabilite-dune>. Consulté, le 8 janvier 2024.

- [5] Dramé M. (2023). *Aides ménagères dans les familles : De la maltraitance à l'ignorance de leurs droits*. Disponible : <http://bamada.net/aides-menageres-dans-les-familles-de-la-maltraitance-a-lignorance-de-leurs-droits>. Consulté, le 26 juillet 2023.
- [6] Traore M. H. (2001). *Problème et besoins de santé de groupes sociaux : cas des aides ménagères*.
- [7] Diarra A. (2011). *Utilisation des services de sante par les aides ménagères*, Thèse de Doctorat en Médecine de Pharmacie et d'Odontostomatologie de l'Université de Bamako, 50 p.
- [8] Diallo B.A et al., (2020). *Etalement urbain à Bamako : facteurs explicatifs et implications, Afrique Science Revue Internationale des Sciences et Technologies*, 16 p.
- [9] Consult STEP, (2018). *Le secteur privé dans la gestion de déchets urbains du District de Bamako*, 118 p.
- [10] DNP (2018). *Rapport de suivi de la mise en œuvre des actions de la feuille de route nationale du dividende démographique au Mali en 2018*, 54 p.
- [11] Dagno B. (2024). *Impacts du trafic routier sur la qualité de l'air dans le District de Bamako*, Thèse de Doctorat en Géographie de l'Environnement, Institut de Pédagogie Universitaire de Bamako, 150 p.
- [12] Diallo M. (2011). *Connaissances des aides ménagères sur les modes de transmission et de prévention du VIH/sida en commune I de Bamako*, Thèse de Doctorat en Médecine de Pharmacie et d'Odontostomatologie de l'Université de Bamako, 63 p
- [13] CENOZO (2021). *Aide-ménagères à Bamako : ton paradis, mon enfer*, <https://cenozo.org/aide-menageres-a-bamako-ton-paradis-mon-enfer/>. Consulté, le 10 janvier 2024.
- [14] Dramé M. (2023). *Aides ménagères dans les familles : De la maltraitance à l'ignorance de leurs droits*. Disponible : <http://bamada.net/aides-menageres-dans-les-familles-de-la-maltraitance-a-lignorance-de-leurs-droits>. Consulté, le 26 juillet 2023.